

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
SEINE-EURE**

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ  
SÉANCE DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Date de convocation : vendredi 19 septembre 2025  
Nombre de conseillers en exercice : 95  
Nombre de conseillers présents : 69  
Nombre de conseillers votants : 80

**TITULAIRES PRÉSENTS :**

Bernard LEROY - Jean-Marc MOGLIA - Jérémy THIREZ - René DUFOUR - Gwénaél JAHIER - Richard JACQUET - François-Xavier PRIOLLAUD - José PIRES - Florence LAMBERT - Marc-Antoine JAMET - Janick LÉGER - Nicole LABICHE - Maryline DESLANDES - Nadine LEFEBVRE - Patrick COLLET - Arnaud LEVITRE - Marie-Joëlle LENFANT - François VIGOR - Annick VAUQUELIN - Hubert ZOUTU - Alexandre DELACOUR - Serge MARAIS - Jean-Claude COURANT - Daniel BAYART - François CHARLIER - Pierrick GILLES - Marie-Dominique PERCHET - Daniel JUBERT - Caroline ROUZEE - Jean-Pierre DUVERE - Diego ORTEGA - Philippe BRUN - Albert NANIYOULA - Georgio LOISEAU - Eric LARDEUR - Laetitia SANCHEZ - Gildas FORT - Jean-Luc FLAMBARD - Fanny PAPI - Jacky GOY - Max GUILBERT - Hervé GAMBLIN - Ousmane N'DIAYE - Dominique MEDAERTS - Didier GUERINOT - Philippe COLLAS - Yann LE FUR - Jean-Marie LEJEUNE - Denis NOEL - Jean-Marc RIVOAL - Jacques LECERF - Agnès LABIGNE - Marie-Claude MARIEN - Joris BENIER - Alain THIERRY - Sandrine CALVARIO - Sylvie LANGEARD - Jean-Louis BAUCHARD - Stéphane BRUNET - Nicolas QUENNEVILLE - Amélie LEBDAOUI - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Jean-Michel DERREY - Stéphanie ROUSSELIN - Jean-Jacques COQUELET.

**CONSEILLER(E)S SUPPLÉANT(E)S PRÉSENT(E)S AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE REMPLAÇANT UN (E)TITULAIRE EXCUSÉ(E) :**

Géraldine GUICHARD, Stella BLOURDIER.

**POUVOIRS :**

Anne TERLEZ à François-Xavier PRIOLLAUD, Jean-Pierre CABOURDIN à Joris BENIER, Patrick MAUGARS à Marie-Joëlle LENFANT, Catherine DUVALLET à Jean-Jacques COQUELET, Rachida DORDAIN à Maryline DESLANDES, Baptiste GODEFROY à Ousmane N'DIAYE, Hervé PICARD à Serge MARAIS, Fadilla BENAMARA à Stéphanie ROUSSELIN, Ingrid BEAUCOUSIN à Stéphane BRUNET, Odile HANTZ à Jean-Marc RIVOAL, Anne-Sophie DE BESSES à Albert NANIYOULA.

**TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :**

Pierre MAZURIER - Pascal JUMEL.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT**

Régis PETIT - Vinciane MASURE - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT - Vincent VORANGER - Axel BARBARAY.

Secrétaire : Joris BENIER

\*\*\*\*\*

Délibération 2025-204

Accusé de réception en préfecture  
027-200089456-20250925-lmc136452-DE-1-1  
Date de télétransmission : 29/09/2529/09/25  
Date de réception préfecture :  
29/09/2529/09/25

**DÉLIBÉRATIONS - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES - ENFANCE-  
EDUCATION - Stages d'initiation à la voile - Renouvellement du dispositif pour l'année 2025-2026 -  
Conventions - Autorisation**

**TRANSMIS À LA SOUS PRÉFECTURE LE : 29 septembre 2025**

**AFFICHÉ LE : 29 septembre 2025**



**2025-204 - ENFANCE-EDUCATION - Stages d'initiation à la voile - Renouvellement du dispositif pour l'année 2025-2026 - Conventions - Autorisation**

**RAPPORT**

Monsieur DUFOUR rappelle que, par délibération n° 2023-118 en date du 25 mai 2023, les membres du Conseil ont approuvé le dispositif présenté par le Comité départemental de la voile de l'Eure permettant aux écoles primaires du territoire de participer à des séances d'initiation à la voile sur la base de plein air et de loisirs de Léry-Poses.

Ce cycle d'initiation comprend 4 séances par classe. Le coût de cette activité est fixé à 18 € par élève et par séance. Une partie de l'activité voile est prise en charge par les communes participantes à hauteur de 10 € par élève et par séance. Une aide financière de 8 € par élève et par séance est accordée par la Communauté d'agglomération Seine-Eure qui prend également en charge les transports liés à ce dispositif.

Ce dispositif ayant eu un grand succès auprès des écoles primaires des communes-membres, il est proposé de le renouveler pour l'année scolaire 2025/2026 pour la troisième année.

Les membres du Conseil sont donc invités à :

- renouveler ce dispositif pour l'année scolaire 2025/2026 ;
- accepter la participation de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à hauteur de 8 € par séance et par enfant ;
- autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour l'année 2025/2026 avec le Comité départemental de voile de l'Eure ainsi qu'avec les communes engagées dans la mise en place de ce dispositif.

**DECISION**

**Le conseil communautaire** ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

**VU** les statuts de la communauté d'Agglomération Seine-Eure et notamment la compétence facultative relative à l'enfance-jeunesse ;

**VU** le Projet de Territoire et notamment l'axe « Agir pour un territoire d'épanouissement personnel et collectif » ;

**AUTORISE** le renouvellement du dispositif pour l'année scolaire 2025/2026 ;

**AUTORISE** la participation de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à l'initiation des élèves des écoles primaires du territoire à hauteur de 8 € par séance et par enfant ;

**PRECISE** que les transports liés à ce dispositif seront assurés par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure ;

Accusé de réception en préfecture  
027-200089456-20250925-lmc136452-DE-1-1  
Date de télétransmission : 29/09/2529/09/25  
Date de réception préfecture :  
29/09/2529/09/25

**PRECISE** que les communes participeront à hauteur de 10 € par séance et par enfant ;

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour l'année 2025/2026 avec le Comité départemental de voile de l'Eure ainsi qu'avec les communes engagées dans la mise en place de ce dispositif et tout autre document se rapportant à ce dossier ;

**DIT** que les dépenses afférentes seront imputées au budget principal 2025 et 2026, opération 050102, chapitre 011, lignes de crédit 21383 et 21378.

**Adopté à l'unanimité.**

**Pour copie conforme,  
Le Président.**